



**PROCES VERBAL de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives
Réunion du 28 Avril 2023 au siège du DAF à Cosne-d'Allier**

Présidence de : Michel DUCHER

Présents : Didier BERTHEAS - Hubert GUERRIER - Jean Claude NICOLAS – Patrick THEVENIN

Absents : Sébastien MALLET.

Civilités : Les membres de la commission ont une pensée pour leur regretté collègue Marcel CHUCHROWSKI et renouvelle son soutien à sa famille.

Les membres de la Commission Souhaite la bienvenue à Patrick THEVENIN, nouveau membre sur le secteur de Montluçon.

Dossiers transmis à la CRTIS pour classement.

PV CRTIS du 20/01/2022

TERRAINS

Demande de confirmation de classement en niveau T7 PN.

LA FERTE HAUTERIVE – Stade BEAUDON/MANSART – NNI 03 114 01 01

Demande de classement du 10/12/2021.

Rapport de visite du 11/12/2021 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 11/12/2021.

Plans des vestiaires et du terrain.

Demande de confirmation de classement en niveau T6 PN.

CHARROUX – Stade BAJAUD PACAUD – NNI 03 062 01 01

Demande de classement du 22/12/2021.

Rapport de visite du 16/12/2021 de Monsieur Marcel CHUCHROWSKI.

Attestation de capacité du 10/12/2021.

Plans du terrain et des vestiaires.

Délai accordé jusqu'au 30 Juin 2022 pour la mise à hauteur réglementaire d'un But(2,44 m)

Demande de changement de niveau de classement de T5 en T4 PN.

BELLERIVE SUR ALLIER – CS PIERRE COULON-3 – NNI 03 023 02 03

Demande de classement du 16/12/2021.

Rapport de visite du 16/12/2021 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 16/12/2021.

Plans des vestiaires et du terrain.

ECLAIRAGES.

Demande de classement initial en niveau E5 LED.

BELLERIVE SUR ALLIER – BOUCLE DES ILES 1 – NNI 03 023 023 01 01

Demande de classement du 16/12/2021.

Eclairage moyen : 300 lux – Uniformité : 0,77 – Mini/Maxi : 0,56



Demande de confirmation de classement en niveau E5 LED.

BELLERIVE SUR ALLIER – BOUCLE DES ILES 2 – NNI 03 023 01 02

Demande de classement du 16/12/2021.

Eclairage moyen : 323 lux – Uniformité : 0,82 – Mini/Maxi : 0,64

Demande de confirmation de classement en niveau E7.

AVERMES – Stade des ILES 2 – NNI 03 013 01 02

Demande de classement du 20/12/2021.

Eclairage moyen : 110 lux – Uniformité : 0,52 – Mini/Maxi : 0,24

PV CRTIS du 16/02/2022

TERRAINS

Demande de classement initial en niveau T7 PN .

- **Stade BOURBON L'ARCHAMBAULT – Stade SAINT GEORGES – NNI 03 036 02**

Demande de classement du 11/01/2022.

Rapport de visite du 11/01/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 11/01/2022.

Plans du terrain et des vestiaires.

Délai accordé jusqu'au 30/06/2022 pour la mise à hauteur réglementaire d'un but (2,44 m)

Demande de changement de niveau de classement de T7 PN en T6 PN.

SAINT PLAISIR – Stade Narcisse LASSAUZE – NNI 03 251 01 01

Demande de classement du 08/02/2022, suite à la réalisation de nouveaux vestiaires.

Rapport de visite du 08/02/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 08/02/2022.

Plans du terrain et des vestiaires.

DAP VESTIAIRES.

QUINSSAINES – Stade Municipal 1 – NNI 03 212 01 01

Plan du projet vestiaires.

Document attestant de la surface de toutes les pièces.

ECLAIRAGES.

Demande de confirmation de classement en niveau E6.

MALICORNE – Stade des AURAPINS – NNI 03 159 01 01

Demande de classement du 18/01/2022.

Eclairage moyen : 170 lux – Uniformité : 0,68 – Mini/Maxi : 0,49

PV CRTIS du 24/03/2022.

TERRAINS.

Demande de confirmation de classement en niveau T4 PN.

DOMPIERRE SUR BEBRE – Stade du CHAMBON – NNI 03 102 02 01

Demande de classement du 14/02/2022.

Rapport de visite du 08/02/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 08/02/2022.

Plans du terrain et des vestiaires.

Délai accordé jusqu'au 30/06/ 2022 pour la mise à hauteur réglementaire des 2 buts (2,44 m).



Demande de confirmation de classement en niveau T6 PN.

MAILLET – Stade des GRAVES – NNI 03 158 01 01

Demande de classement du 28/01/2022

Rapport de visite du 28/01/2022 de Monsieur Didier BERTHEAS.

Attestation de capacité du 28/01/2022.

Plans du terrain et des vestiaires.

Délai accordé jusqu'au 30 Juin 2022 pour la mise à hauteur réglementaire du but (2,44 m)

SAINT GERMAIN DE SALLES – Stade Pierre THIVAT – NNI 03 237 01 01

Demande de classement du 20/09/2021.

Rapport de visite du 16/09/2021 de Monsieur Marcel CHUCHROWSKI.

Rapport de visite du 13/02/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 16/09/2021.

Plans du terrain et des vestiaires.

LURCY LEVIS – Stade Emile MAURICE 2 – NNI 03 155 01 02

Demande de classement du 18/02/2022.

Rapport de visite du 08/02/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 08/02/2022.

Plans du terrain et des vestiaires.

DOMPIERRE SUR BESBRE – Stade de MISERIES – NNI 03 102 01 02

Demande de classement du 14/02/2022.

Rapport de visite du 14/02/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 14/02/2022.

Plans du terrain et des vestiaires.

Délai accordé jusqu'au 30 JUIN 2022 pour la mise à hauteur réglementaire des 2 buts (2,44 m).

Demande de changement de niveau de classement de T6 PN en T7 PN.

LAMAIDS – Stade MUNICIPAL – NNI 03 136 01 01

Demande de classement du 25/01/2022.

Rapport de visite du 24/09/2021 de Monsieur Didier BERTHEAS.

Attestation de capacité du 25/01/2022.

Plan du terrain.

Cette installation n'a plus de club résidant et plus de vestiaires attribués.

Avant toute utilisation en compétition les 2 buts devront être remis à hauteur réglementaire (2,44 m).

Demande de confirmation de classement en niveau T7SYN.

MOULINS – Stade Hector ROLLAND 3 – NNI 03 190 01 03

Demande de classement du 27/01/2022.

Rapport de visite du 27/01/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 27/01/2022.

Plans du terrain.

Tests in situ du 28/01/2022

Cette installation n'a pas de vestiaires attribués.

DAP VESTIAIRES.

BELLERIVE SUR ALLIER – CS BOUCLE DES ILES 2 – NNI 03 023 01 02

Demande d'avis préalable installation du 25/02/2022.

Plan du projet vestiaires.



Plan de masse.

Lettre d'intention pour un classement T4SYN.

DAP ECLAIRAGES.

SAINT DESIRE – Stade ROGER GODIGNON – NNI 03 225 01 01

Demande d'avis préalable éclairage LED du 24/02/2022.

Etude photométrique en date du 15/02/2022.

Dimensions de l'aire de jeu : 102 m x 60 m.

Implantation : Latérale 2 x 2 mâts.

Hauteur minimum de feu : 17 m.

/ ligne de buts : 17 m / de touche 5 m.

Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs LED, puissance 14,5Kw.

GR Max 45.8.

FR 0.2

Eclairage horizontal Moyen calculé : 190 lux.

U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0.59

U2h calculé (Eh Min/Eh Moyen) : 0.80

PV CRTIS du 21/04/2022

ECLAIRAGES

Demande de classement initial en niveau E5 LED.

CUSSET – Stade René FERRIER – NNI 03 095 01 02

Demande de classement du 04/04/2022.

Etude photométrique en date du 12/07/2021.

Dimensions de l'aire de jeu : 105 m x 68 m

Implantation : Latérale 2 x 2 mâts symétrique.

Hauteur des mâts : 20 m.

/ligne de buts 18 m, / de touche 7 m.

Nombre total de projecteurs : 16 projecteurs LED, puissance 1550w.

Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 46

Eclairage horizontal Moyen calculé : 263 lux

U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0,75

U2h calculé (Eh Min/Eh Moyen) : 0,84

Résultats obtenus lors de la visite :

Eclairage moyen : 264 lux – Uniformité 0,86 – Mini/Maxi : 0,69

Demande de confirmation de classement en niveau E6.

EBREUIL – Stade MUNICIPAL – NNI 03 107 0.1 01

Demande de confirmation de classement du 22/03/2022.

Eclairage moyen : 196 lux – Uniformité : 0,78 – Mini / Maxi : 0,57

PV CRTIS du 12/05/2022.

DAP VESTIAIRES.

DOYET – Stade du Ris de la BARRE – NNI 03 104 01 01

Demande d'avis préalable installation du 25/04/2022.

Plans des vestiaires.

BELLERIVE SUR ALLIER – CS BOUCLE DES ILES 1 – NNI 03 023 01 01

Demande d'avis préalable installation du 13/04/2022.

Plans concernant la modification des vestiaires existants de façon à prévoir un changement de classement.

PV CRTIS du 23/06/2022.



DAP VESTIAIRES.

TREZELLES – Stade MUNICIPAL – NNI 03 291 01 01

Demande d'avis préalable installation du 17/05/2022.

Plan du projet vestiaires.

ECLAIRAGES

Demande de classement initial en niveau E4 LED.

MOULINS – Stade Hector ROLLAND 1 – NNI 03 190 01 01

Demande de classement du 13/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 480 lux

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,59

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0,77

Zones de sécurité/Points Bis conformes

Demande de confirmation de classement en niveau E4.

COMMENTRY – Stade Isidore THIVRIER – NNI 03 082 01 01

Demande de classement du 22/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 442 lux

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,62

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0,77

Zones de sécurité/Points Bis conformes

VICHY – Stade Louis DARRAGON – NNI 03 310 01 01

Demande de classement du 08/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 408 lux

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,50

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0,72

Zones de sécurité/Points Bis conformes

YZEURE – Stade de BELLEVUE 1 – NNI 03 321 01 01

Demande de classement du 13/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 470 lux

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,52

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0,70

Zones de sécurité/Points Bis conformes

Demande de confirmation de classement en niveau E5.

DOMERAT – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 03 101 01 02

Demande de classement du 07/06/2022

Eclairage horizontal Moyen : 207 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,47

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,69

Demande de confirmation de classement en niveau E6.

LE VERNET – Complexe Sportif Gabriel PERONNET – NNI 03 306 01 01

Demande de classement du 07/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 155 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,47

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,69

BESSAY SUR ALLIER – Stade MUNICIPAL – NNI 03 025 01 01

Demande de classement du 10/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 175 lux



U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,42

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,70

BELLENAVES – Stade MUNICIPAL – NNI 03 022 02 01

Demande de classement du 17/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 190 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,44

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,63

CHANTELLE – Stade Louis TARENTOLA – NNI 03 053 01 01

Demande de classement du 16/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 193 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,52

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,71

NERIS LES BAINS – Stade du TERRAGE 1 – NNI 03 195 01 01

Demande de classement du 15/06/2022

Eclairage horizontal moyen : 186 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,53

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,70

SAINT GERAND LE PUY – Stade Edmond METZGER – NNI 03 235 01 01

Demande de classement du 13/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 152 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,42

U2h (Eh Mini/eh Moy) : 0,66

SAULCET – Stade Louis THEVENIN – NNI 03 267 01 01

Demande de classement du 16/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 190 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,50

Uh2 (Eh Mini/Eh Moy) : 0,69

Demande de confirmation de classement en niveau E7.

ABREST – Stade Antoine BEUPARLANT – NNI 03 001 01 01

Demande de classement du 10/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 95 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,37

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,60

TARGET – Stade de la RAMBIERE – NNI 03 277 01 01

Demande de classement du 16/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 113 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,25

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,47

PV CRTIS du 13/07/2022.

TERRAINS.

Demande de classement Initial en niveau T7 PN.

DOYET – Stade du RIS de la BARRE 2 – NNI 03 104 01 02

Demande de classement du 11/05/2022.

Rapport de visite du 11/05/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 11/05/2022.

Cette installation n'a pas de vestiaires attribués.

Demande de classement initial en niveau T4SYN.



CUSSET – Complexe Sportif Jean MOULIN 3 – NNI 03 095 01 03

Demande de classement du 14/04/2022.

Rapport de visite du 14/04/2022 de Messieurs Marcel CHUCHROWSKI et Michel DUCHER

Attestation de capacité du 14/04/2022

Plans du terrain et des vestiaires

Tests in situ du 21/10/2021.

Délai accordé jusqu'au 31 Juillet 2022 pour la mise à hauteur réglementaire des 2 buts (2,44 m) et la mise en place des miroirs manquants.

ECLAIRAGES.

Demande de confirmation de classement en niveau E4.

MONTLUCON – Stade DUNLOP 1 – NNI 03 185 01 01

Demande de classement du 20/06/2022

Eclairage horizontal moyen : 365 lux

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,61

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0,78

Zones de sécurité/Points Bis conformes

Demande de confirmation de classement en niveau E6.

TRONGET – Stade MUNICIPAL – NNI 03 292 01 01

Demande de classement du 20/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 171 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,43

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,69

ESTIVAREILLES – Stade René GRIMAUD – NNI 03 111 01 01

Demande de classement du 29/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 156 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,51

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,71

HURIEL – Stade Louis COTINEAU – NNI 03 128 01 01

Demande de classement du 27/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 172 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,48

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,74

SAINT VICTOR – Stade de L'OISEAU – NNI 03 262 01 01

Demande de classement du 30/06/2022.

Eclairage horizontal moyen : 153 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,45

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,65

PV CRTIS du 22/09/2022.

TERRAINS.

Demande de confirmation de classement en niveau T5 PN.

MONETAY SUR ALLIER – Stade LES GRAVIERES – NNI 03 176 01 01

Demande de classement du 29/05/2022.

Rapport de visite du 23/05/2022 de Monsieur Marcel CHUCHROWSKI.

Rapport de visite du 28/07/2022 de Monsieur Michel DUCHER (Levée des non conformités).



Attestation de capacité du 23/05/2022
Plan des vestiaires

ECLAIRAGES.

Demande de confirmation de classement en niveau E5.

DOMERAT – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 03 101 01 01

Demande de classement du 20/08/2022.

Eclairage horizontal moyen : 202 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,60

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,75

Demande de confirmation de classement en niveau E6.

COMMENTRY – ESPACE François MITTERAND – NNI 03 082 02 01

Demande de classement du 29/08/2022.

Eclairage horizontal moyen : 174 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,51

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,71

PV CRTIS du 20/10/2022.

TERRAINS.

Demande de confirmation de classement en niveau T6 PN.

COMMENTRY – Stade Raymond CHARBONNIER – NNI 03 082 03 01

Demande de classement du 05/10/2021.

Rapport de visite du 05/10/2021 de Monsieur Michel DUCHER.

Rapport de visite du 22/09/2022 de Monsieur Michel DUCHER (levée de non-conformités).

Attestation de capacité du 20/09/2021.

Plans des vestiaires.

TERJAT – Stade MUNICIPAL – NNI 03 280 01 01

Demande de classement du 24/01/2022.

Rapport de visite du 22/09/2021 de Monsieur Didier BERTHEAS.

Rapport de visite du 20/09/2022 de Monsieur Didier BERTHEAS (Levée des non-conformités). Attestation de capacité du 23/09/2022.

Plans du terrain et des vestiaires.

Demande de changement de niveau de classement de T7 PN en T6 PN.

BILLEZOIS – Stade MUNICIPAL – NNI 03 028 01 01

Demande de classement du 15/09/2022.

Rapport de visite du 15/09/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 7/09/2022.

Plans des vestiaires.

RETRAITS DE CLASSEMENT.

LOUROUX DE BOUBLE – Stade MUNICIPAL – NNI 03 152 01 01

Courrier du propriétaire de l'installation du 26/07/2021, demandant le retrait de classement.

MAZERIER – Stade MUNICIPAL – NNI 03 166 01 01

Courrier du propriétaire de l'installation du 14/09/2021, demandant le retrait de classement.

MONTILLY – Stade Alphonse LIEUTARD – NNI 03 184 01 01

Courrier du propriétaire de l'installation du 04/10/2020, demandant le retrait de classement.

SAINT MARCEL EN MARCILLAT – Stade MUNICIPAL – NNI 03 244 01 01

Courrier du propriétaire de l'installation du 04/10/2020, demandant le retrait de classement.

SAINTE THERENCE – Stade LICONET LAFARGE – NNI 03 261 01 01

Courrier du propriétaire de l'installation du 30/01/2021, demandant le retrait de classement.



VENDAT – Stade des 4 VENTS – NNI 03 304 02 01

Courrier du propriétaire de l'installation du 30/01/2021, demandant le retrait de classement.

DAP VESTIAIRES.

GIPCY – Stade MUNICIPAL – NNI 03 122 01 01

Demande d'avis préalable installation du 14/09/2022.

Plans de situation et des vestiaires.

ECLAIRAGES.

Demande de confirmation de classement en niveau E6.

PREMILHAT – Stade des BOURRES – NNI 03 211 01 01

Demande de classement du 16/09/2022.

Eclairage horizontal moyen : 219 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,47

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,74

VILLEFRANCHE D'ALLIER – Stade Michel PIOT – NNI 03 315 01 01

Demande de classement du 26/09/2022.

Eclairage horizontal moyen : 173 lux

Uh1 (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,43

Uh2 (Eh Mini/Eh Moy) : 0,64

Demande de confirmation de classement en niveau E7.

VALLON EN SULLY – Stade Des Grands Champs 2 – NNI 03 297 01 02

Demande de classement du 15/09/2022.

Eclairage horizontal moyen : 106 lux

U1h (Eh Mini/Eh Maxi) : 0,22

U2h (Eh Mini/Eh Moy) : 0,64

PV CRTIS du 17/11/2022.

TERRAINS.

Demande de changement de niveau de classement de T5 PN en T4 PN.

BELLERIVE SUR ALLIER – Parc des Sports Pierre COULON – NNI 03 023 02 04

Demande de classement du 13/10/2022.

Rapport de visite du 13/10/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 13/10/2022.

Plans des vestiaires neufs (permettant d'affecter 2 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre à l'installation).

Plan du terrain, avec extension de l'aire de jeu à 105 m x 68 m.

Demande de changement de niveau de classement de T7SYN en T5SYN.

BELLERIVE SUR ALLIER – Parc Des Sports Pierre COULON 10 – NNI 03 023 02 10

Demande de classement du 13/10/2022.

Rapport de visite du 13/10/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 13/10/2022.

Plan des vestiaires neufs (permettant d'affecter 2 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre à l'installation).

Compte tenu de la distance le club recevant devra assurer la sécurité des joueurs et officiels sur le trajet aller-retour des vestiaires à l'aire de jeu.

PV CRTIS du 08/12/2022.

TERRAINS.

Demande de classement initial en niveau T7 PN.

MOLINET – Stade CANAT DE CHIZY 2 – NNI 03 173 01 02



Demande de classement du 27/08/2022.

Rapport de visite du 27/08/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 27/08/2022.

Cette installation n'a pas de vestiaires attribués.

Les buts devront être remis à hauteur réglementaire (2,44 m) avant la prochaine compétition officielle.

Demande de confirmation de classement en niveau T5 PN.

BUSSET – Stade Robert de BOURBON – NNI 03 045 01 01

Demande de classement du 29/10/2022.

Rapport de visite du 29/10/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 29/10/2022.

Plan des vestiaires.

Délai accordé jusqu'au 31/07/2023 pour la mise à hauteur réglementaire des buts (2,44 m)

MOLINET – Stade CANAT DE CHIZY 1 – NNI 03 173 01 01

Demande de classement du 23/08/2022.

Rapport de visite du 31/08/2022 et du 18/11/2022 (Levée des non-conformités) de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 27/08/2022.

Plan des vestiaires.

Délai accordé jusqu'au 30/06/2023 pour la mise à hauteur réglementaire du but de droite (2,44 m.

Demande de changement de niveau de classement de T5 PN en T6 PN.

BELLERIVE SUR ALLIER – COS Pierre COULON 9 – NNI 03 023 02 09

Demande de classement du 13/10/2022.

Rapport de visite du 13/10/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 13/10/2022.

Plans des vestiaires neufs (permettant d'affecter 2 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre à l'installation).

Abris de touche non conforme, à retirer avant la prochaine compétition, et à reposer sur une dalle béton en respectant les 2,50 m de zone de sécurité.

PV CRTIS du 19/01/2023.

TERRAINS.

Demande de confirmation de classement en niveau T5 PN.

HURIEL – Stade Louis COTINEAU 1 – NNI 03 280 01 01

Demande de classement du 30/09/2022.

Rapport de visite du 30/09/2022 et Levée des non-conformités majeures sur les zones de sécurité de Monsieur Didier BERTHEAS.

Attestation de capacité du 30/09/2022.

Plans des vestiaires.

Demande de confirmation de classement en niveau T7 PN.

HURIEL – Stade LOUIS COTINEAU 2 – NNI 03 280 01 02

Demande de classement du 30/09/2022.

Rapport de visite du 30/09/2022 de Monsieur DIDIER BERTHEAS.

Attestation de capacité du 30/09/2022.

Cette installation n'a pas de vestiaires attribués.

Demande de changement de niveau de classement de T7 PN en T5 PN.

BESSAY SUR ALLIER – Stade MUNICIPAL 2 – NNI 03 025 01 02



Demande de classement du 12/12/2022.

Rapport de visite du 12/12/2022 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 12/12/2022.

Plans des vestiaires.

DAP ARROSAGE.

CHANTELLE – Stade Louis TARENTOLA 1 – NNI 03 053 01 01

Demande d'avis préalable du 16/01/2022.

Plan du terrain.

Devis.

Marques et caractéristiques des éléments utilisés.

DAP ECLAIRAGE.

SAINT VICTOR – Stade de L'OISEAU – NNI 03 262 01 01

Demande d'avis préalable éclairage E6 LED.

Etude photométrique en date du 27/09/2022.

Dimensions de l'aire de jeu : 105 m x 68 m.

Implantations : Latérale 2 x 2 mâts symétrique.

Hauteur minimum de feu : 18 m.

Angle Max des projecteurs : <70°

Nombre total de projecteurs : 12 Projecteurs LED.

Puissance par Projecteur : 1550 W.

Eblouissement (Glare rating) : GR Max 47

Eclairage horizontal Moyen calculé : 173 lux

U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0,61

U2h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0,84

INSTALLATIONS FUTSAL.

MONTMARAULT – Gymnase Maurice DELFOUR – NNI 03 186 99 01

Demande de classement en niveau Futsal 3 du 17/12/2022.

Rapport de visite du 17/12/2022 de Messieurs Didier BERTHEAS et Michel DUCHER.

A.O.P du 07/03/2003

PV de CDS du 26/02/2003

Plans du Gymnase et des vestiaires.

ECLAIRAGE FUTSAL

MONTMARAULT – Gymnase Maurice DELFOUR – NNI 03 186 99 01

Demande de classement EFUTSAL 3 du 17/12/2022.

Eclairage horizontal moyen : 427 lux.

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,45

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0,69

PV CRTIS du 16/02/2023.

TERRAINS.

Demande de confirmation de classement en niveau T6 PN.

TARGET – Stade de la RAMBIERE – NNI 03 277 01 01

Demande de classement du 22/10/2022.

Rapport de visite du 22/10/2022 de Monsieur Didier BERTHEAS.

Attestation de capacité du 22/10/2022.

Plans des vestiaires.

PV CRTIS du 23/03/2023.

TERRAINS.



Demande de confirmation de classement en niveau T5 PN.

VARENNES SUR ALLIER – Complexe Sportif de MAUREGARD 2 – NNI 03 298 01 02

Demande de classement du 03/03/2023.

Rapport de visite du 03/03/2023 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 03/03/2023

Plans des vestiaires

Délai accordé jusqu'au 30/06/2023 pour la mise à hauteur réglementaire des 2 buts (2,44 m).

Demande de confirmation de classement en niveau T7 PN.

SAINT GERMAIN DES FOSSES – Stade des ILES 2 – NNI 03 236 01 02

Demande de classement du 03/03/2023.

Rapport de visite du 03/03/2023 de Monsieur Michel DUCHER

Attestation de capacité du 03/03/2023

Cette installation n'a pas de vestiaires attribués

RETRAITS DE CLASSEMENT.

YZEURE – Stade de BELLEVUE 2 – NNI 03 321 01 02

Rapport visite du 13/02/2023.

LENAX – Stade de CHARMONT – NNI 03 142 01 01

Rapport de visite du 06/03/2023

DAP ECLAIRAGE.

TRONGET – Stade MUNICIPAL – NNI 03 292 01 01

Demande d'avis Préalable éclairage de la Mairie.

Etude photométrique en date du 20/02/2023.

Dimensions de l'aire de jeu : 100 m x 60 m.

Implantation : Latérale 2 x 2 mâts symétrique.

Hauteur minimum de feu : 18 m.

Distance de ligne de but : 17 m.

Distance ligne de touche : 5 m.

Angle Max des projecteurs/points de visés : < 70°

Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs LED.

Puissance totale installée : 12,62 KW.

Eblouissement GR Max : 44,6.

Indice de couleur : 757/740.

Facteur de réflexion : 0,20.

Facteur de maintenance projet : 1,00.

Eclairage horizontal moyen calculé : 175 lux.

U1h (Eh Min/Eh Max) : 0,54.

U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0,76.

PV CRTIS du 20/04/2023.

TERRAINS.

Demande de reclassement en niveau T5 PN.

YZEURE – Stade de BELLEVUE 2 – NNI 03 321 01 02

Installation retirée du classement le 16/02/2023.

Demande de reclassement du 17/03/2023.

Rapport de visite du 17/03/2023 de Monsieur Michel DUCHER.

Attestation de capacité du 17/03/2023.

Plan des vestiaires.



RETRAITS DE CLASSEMENT.

THIONNE – Stade de la CROIX – NNI 03 284 01 01

Courrier de la Mairie du 05/04/2023.

SAINT GERAND DE VAUX – Stade MUNICIPAL – NNI 03 234 01 01

Courrier de la Mairie du 30/03/2023.

BELLERIVE SUR ALLIER – Stade UNIVERSITAIRE – NNI 03 023 03 01

Courrier du Service des Sports de Vichy-Communauté du 03/04/2023.

La commission ébauche le Planning de contrôle des installations d'éclairage
Prochaine réunion de la commission sur convocation

Le Président de la CDTIS
Michel DUCHER

Le Secrétaire de séance
Didier BERTHEAS